



*Fondation Sissi, Résidence Happy Days*

## *Unité d'accueil temporaire de répit (UATR)*

*Et si nous faisons un bout de chemin ensemble ?*

*Nous vous invitons à découvrir au travers de ce fascicule, un aperçu de ce que nous pouvons vous offrir pour un court séjour...*

*🌀 Notre Résidence*

*🌀 Engagements*

*🌀 Est-ce pour moi ? Est-ce pour un proche ?*

*🌀 Renseignements et documents utiles*

# Notre Résidence

Notre Etablissement, inauguré en 2008, est situé à Plan-Les-Ouates, dans un environnement calme et reposant reliant la Ville à la Campagne.

Il offre ainsi les avantages de l'un et la tranquillité de l'autre.



Le jardin à thèmes ne vous laissera pas indifférent et également son étendue, ses beaux arbres et son potager.

Toutes les chambres d'environ 25m<sup>2</sup>, disposées sur 3 étages au nom évocateur Roseraie – Orangerie – Palmerie, proposent une vue dégagée soit sur la chaîne du Jura, du Salève ou la Montagne de Vuache.

Elles sont dotées d'un lit médicalisé, d'une table de nuit et d'une télévision.

Un aménagement personnalisé peut être effectué.



La salle de bain individuelle, d'une superficie de 4,5m<sup>2</sup>, est équipée d'une douche, d'une toilette, d'un lavabo et de quelques rangements.



Toutes les préparations culinaires sont concoctées sur place par notre Chef et sa brigade, avec pour mission, le « Fait Maison ».

Les produits régionaux et notamment « GRTA » sont bien entendu mis à l'honneur.

Les possibilités sont nombreuses ; repas en salle à manger, aux petits salons des étages ou encore en chambres, avec possibilité de choisir un lieu différent pour chaque repas du quotidien.



Il y aurait tant à écrire encore, sur nos autres prestations tels que les bains thérapeutiques, les ateliers artistiques ou d'écriture, l'agora, l'atelier, le lieu de recueillement, le salon de coiffure !

Les activités socioculturelles par notre équipe d'animateurs qualifiés et diplômés, vous permettront de vous divertir et d'effectuer de nouvelles rencontres. Définitivement..., le mieux serait de nous rendre une visite à votre convenance ?

N'hésitez pas à nous rendre visite en contactant notre Infirmière-Cheffe ou notre service administratif à l'aide des coordonnées suivantes :  
0 2 2 . 7 2 1 . 2 7 . 0 0.



## Engagements

*Nous nous engageons avec cœur, force et conviction dans l'accompagnement de la personne et ce pour de longs séjours et également de courts séjours dans le cadre du Concept de l'Unité d'accueil temporaire de répit (UATR).*

*Nous pensons qu'il est indispensable d'adapter régulièrement l'éventail des prestations offertes aux Résidants.*

*Au travers de ce programme d'accueil spécifique, nous permettons en premier lieu, le répit des proches aidants ou de la personne elle-même.*

*C'est également l'opportunité de découvrir la réalité d'un lieu de vie adapté à nos Aînés.*



**E**st-ce pour moi ? Est-ce pour un proche ?



L'UATR, en quelques mots, est destinée à un court séjour compris entre 5 et 45 jours par année civile (avec possibilité de prolongation). L'UATR s'adresse aux personnes en âge AVS domiciliées dans le canton de Genève qui sont médicalement stables pour permettre, lorsqu'elles sont momentanément affaiblies, de bénéficier des prestations d'un établissement médico-social.

L'objectif principal est de prolonger le maintien à domicile du bénéficiaire en favorisant une période de répit des proches aidants, en évitant une hospitalisation ou en participant à un rétablissement post-hospitalier.

L'objectif principal n'étant pas une admission en attente de placement pour un séjour de longue durée, il est toutefois possible d'envisager la démarche comme « une passerelle », étant entendu l'opportunité de découvrir la vie en Institution.

Le médecin traitant est le bienvenu dans cette démarche et peut être remplacé en cas de nécessité par l'un des Médecins Répondants de la Résidence.



# Renseignements et documents utiles



Que ce soit devant une toile blanche ou devant une étape administrative, il n'est pas toujours évident de faire la première empreinte.

C'est la raison pour laquelle vous trouverez ci-après, certains renseignements qui pourront vous être utiles quant à une inscription, aux coûts et aux relations contractuelles.

Vous trouverez également un lien avec les principaux documents utiles en la matière.

Coût à charge du Résidant en UATR pour le prix de pension.

CHF 105.15 par jour.

Coût à charge du Résidant en UATR pour la participation aux coûts des soins.

CHF 8.00 par jour

Le Service des prestations complémentaires peut octroyer une aide en fonction de la situation financière de la personne. Pour cela, il est nécessaire d'effectuer une demande officielle (<https://www.ge.ch/organisation/service-prestations-complementaires>).

A ces coûts, s'ajoute le forfait journalier calculé avec la méthode « PLEX » des minutes de prise en soins requises, facturé directement à l'assurance maladie du Résidant.

Lors de l'entrée du Résidant, un « Contrat type d'accueil EMS UATR » est signé entre le Résidant en UATR ou son Répondant le cas échéant et l'Institution. Le document est disponible sur notre site internet (<https://www.emshappydays.ch>) sous la rubrique « UATR ».

Les documents suivants seront réclamés avant le jour de l'entrée.

- Demande d'admission complétée
- Copie de la carte d'identité
- Copie de la police d'assurance et de la carte d'assurance maladie

Un dépôt de garantie sera demandé pour un montant de CHF 500.00.

Les prestations qui concernent la coiffeuse, la podologue, la cafétéria ou autres, sont à régler directement au prestataire.

Si nous avons suscité un intérêt de votre part, c'est avec plaisir que nous vous ferons visiter la Résidence ou que nous vous apporterons des renseignements complémentaires !